



Talents du vélo 2022

12e édition

Une année 2021 record

- **62 candidatures en 2021**
 - 39 en 2018
- 13 en innovation de produit
- 13 en innovation de service
- 11 dans le vélo favorise les territoires
- 10 en communication
- 8 en pédagogie
- 7 en solidarité



Les lauréats de l'édition 2021

- **Le « RER Vélo »** - Grand prix du jury, talent du vélo 2021 de la catégorie : le vélo favorise les territoires
- **Au boulot à vélo** - Talent du vélo 2021 de la catégorie : communication
- **Insuffler la culture du vélo et de la marche dans les écoles de Nantes Métropole** - Talent du vélo 2021 de la catégorie : pédagogie
- **Le vélo 3WB – Three wheel bike** - Talent du vélo 2021 de la catégorie : innovation produit
- **Wello – All we need is moove** - Talent du vélo 2021 de la catégorie : innovation produit
- **À vélo sans âge** - Talent du vélo 2021 de la catégorie : solidarité
- **Mise en place d'une commission citoyenne mobilités actives (Orsay)** - Coup de cœur 2021



Les lauréats 2021 : Innovation de produit

Le Talent du Vélo « innovation de produit » récompense le développement de nouveaux équipements, d'inventions ou de créations utiles, facilement accessible aux cyclistes ou permettant d'amplifier la pratique cyclable.



Wello – All we need is moove & Le vélo 3WB – Three wheel bike

Les soutiens de l' édition 2022



altinnova®

APiC.



bemôbi
CONSEIL



Composition du Jury

17 membres

16/06/2022

Nom	Structure
Elodie Trauchessec	ADEME
Corinne Verdier	Altinnova
Patrick Guinard	APIC
Sylvie Thomas	Association des maires Villes&Banlieue de France
Thomas Jouannot	CEREMA
Thierry Du Crest	CIDUV
Céline Forestier	Cyclable
Bruno Monjaret	Personnalité qualifiée
Antoine Dupont	Fabrique des Mobilités
Bernard Gribaudo	Mobilians
Christophe Gay	Forum vies mobiles
Olivier Schneider	FUB
Ronan Bouquet	Géovélo
Jean Le Naour	INCM
Laurent Raffin	La Poste (Bemobi)
Olivier Moucheboeuf/André Ghestem	USC
Karine Lassus	Vélo & Territoires

TALENTS DU VÉLO ET DE LA MARCHÉ 2022

6

Les critères de sélection

→ La pertinence du projet

→ Son originalité

→ Son efficacité

→ La prise en compte de l'impact social, économique et écologique du projet

→ Sa transposabilité



Comment candidater ?

- Un formulaire internet simplifié

Ou

- Un document PDF à remplir et retourner à l'adresse mail : talentsduvelo@villes-cyclables.org



FICHE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription accompagnée du dossier de candidature est à **RENOUVER AVANT LE 15 OCTOBRE 2022 À 00H00** (date/heure de mail, par mail à talentsvelo@villes-cyclables.org)

Cette fiche d'inscription peut être envoyée en amont du dossier de candidature, pour une « pré-inscription ».

M. Mme. Mlle

Nom :

Prénom :

Titre du projet ou de l'action :

Nom de la structure/organisme :

collectif association entreprise autre

Fonction du porteur de projet dans l'organisme :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Téléphone direct :

standard :

Portable :

E-mail direct :

E-mail de la personne déposant le dossier (si différent) :

Site internet du projet :

Site internet de l'organisme (si différent) :

concourez pour la catégorie "Le Talent du Vélo"

Innovation de service

Innovation de produit

La vélo valorise les territoires

Solidarités

Pédagogie

Communication

* Le candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie



12^e ÉDITION DES TALENTS DU VÉLO

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables organise la

LES CATÉGORIES

- Le **Talent du Vélo « innovation de service »** récompense un porteur de projet de services destinés aux cyclistes, prenant en compte le potentiel du numérique, tout en participant au développement territorial et à la création d'activités.
- Le **Talent du Vélo « innovation de produit »** récompense le développement de nouveaux équipements, d'inventions ou de produits utiles, notamment associés aux cyclistes ou permettant d'amplifier le plaisir cycliste.
- Le **Talent du Vélo « la vélo valorise les territoires »** récompense les actions qui valorisent les territoires pour les mobilités du quotidien mais aussi la promotion touristique, sportive et culturelle.
- Le **Talent du Vélo « solidarité »** récompense toute action contribuant au lien social, à l'inclusion sociale et économique et à la lutte contre l'isolement.
- Le **Talent du Vélo « pédagogie »** récompense des actions encourageant l'apprentissage du vélo et sensibilisant au changement de mode de déplacement en faveur des mobilités actives auprès de différents publics.
- Le **Talent du Vélo « communication »** récompense des actions de promotion du vélo qui contribuent à adhérer sa pratique quotidienne. Incluant des supports de communication, vidéos.

Un « Grand Prix Talent du Vélo » est décerné à une « œuvre cyclable » exemplaire. Le jury se réserve le droit de nommer une structure qui n'aurait pas concouru au Talent du Vélo mais dont l'action est reconnue.

OBJECTIFS

Les Talents du Vélo récompensent des actions qui contribuent au développement de l'usage du vélo comme un mode de déplacement ou quotidien, dans une perspective de mobilité durable. Ce concours récompense des initiatives, des expériences, des innovations, des politiques en faveur des mobilités actives.

POUR ÊTRE CANDIDAT

Les Talents du Vélo s'adressent à des collectivités, des associations, des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et à toute personne de plus de 18 ans, de toute nationalité, quel que soit son statut : salarié, entrepreneur, fonctionnaire, étudiant, bénévole...

CRITÈRES / ACTIONS ET PROJETS CONCERNÉS

Sont pris en compte :

- La pertinence du projet,
- Son originalité,
- Son efficacité,
- La prise en compte de l'impact social, économique et écologique du projet et sa transférabilité.

Le jury portera une attention particulière aux actions valorisant l'articulation entre le vélo et la marche et à la prise en compte de l'ensemble des mobilités actives.

LE JURY

Il est composé de représentants des pouvoirs publics, de partenaires, de personnalités expertes qui ne peuvent continuer. Il se réunit pour une délibération collective pour chaque catégorie. Les lauréats sont désignés par jugement majoritaire.

REMISE DES PRIX

Les Talents du Vélo seront décernés durant le mois de décembre. Les Talents du Vélo 2022 seront décernés par le Club des villes et territoires cyclables et marchables le 13 décembre 2022. Le concours est ouvert du 7 juin au 15 octobre 2022. Un diplôme « Talent du Vélo » sera remis aux lauréats pour chaque catégorie récompensée. Une campagne de promotion sera mise en œuvre. Les deux lauréats des catégories « innovation de service » et « innovation de produit » recevront un prix d'une valeur de 2 000 euros. Ils bénéficieront d'une journée d'accompagnement dispensée par la Fabrique des Mobilités ainsi qu'une adhésion gratuite d'un an à l'association.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS - 9 JUIN 2022

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS - 15 OCTOBRE 2022 À 00H00
(date/heure de mail faisant foi)



12^e ÉDITION DES TALENTS DU VÉLO

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables organise la

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers peuvent soit être envoyés par mail à : talentsvelo@villes-cyclables.org ou rempli via ce formulaire : [cliquer sur ce lien-ici](#)

Un dossier de 5 pages maximum qui devra comporter obligatoirement les informations suivantes :

Le titre de la réalisation et une présentation courte de l'action (3 lignes / 300 signes)

Une description complète du projet

- La démarche (2 pages maximum)
- Le porteur du projet (collectivité, association, entreprise...)
- Le lieu du projet
- Les objectifs du projet (comment, par qui, pourquoi)
- Les cibles / publics concernés
- L'équipe et les partenaires impliqués
- L'impact et les points forts de l'action en matière de mobilité durable, d'innovation, d'inclusion sociale, d'amélioration de la vie quotidienne... (1 page maximum)
- Les coûts (1 page maximum)

Documents graphiques

Tous documents nécessaires à la compréhension du projet et de la réalisation :

- Des plans (3 maximum)
- Des photos, croquis et dessins (10 maximum), 1 brochure ou 1 document communication ou presse.

ENVOI DU DOSSIER

La date-limite de remise des dossiers est fixée au **15 OCTOBRE 2022 à 00H00** (date/heure de mail faisant foi)

La fiche d'inscription



Calendrier



9 juin

Lancement lors du
salon de la mobilité
2022



juin–oct.

dépot des
candidatures



15 Octobre

Fin des inscriptions



Fin novembre

Mini-jury et jury
final



13 Décembre

Cérémonie de
remise des prix



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Si vous avez des questions

THARDY@VILLES-CYCLABLES.ORG



Talents de la marche 2022

1ère édition

Nom	Structure
Claude Birenbaum	60 millions de piétons
Elin Lundmark	Académie des mobilités actives (ADMA)
Elodie Trauchessec	ADEME
Cedric Boussuge	CEREMA
Sylvain Rotillon	CIDUV
Jérôme Monnet	Ecole d'urbanisme de Paris
Grégoire Lartigot	Fédération française de randonnée pédestre
Benjamin Larras	ONAPS
Christèle Gautier	Ministère des Sports
Anne Faure	Rue de l'Avenir

Composition du Jury

10 membres

Actions éligibles

Des plans piétons et stratégies en faveur de la marche

Des campagnes de communication pour développer la marche

Des itinéraires piétons avec signalétiques, centrés sur la marche du quotidien

Des aménagements de l'espace public accueillants pour les piétons

Des actions d'écomobilité scolaire centrées sur la marche

Des actions pour développer la marche auprès de publics fragiles

Des méthodes ou outils en faveur du développement de la marche



Comment candidater ?

- Un [formulaire internet simplifié](#)

Ou

- Un document PDF à retourner à l'adresse mail : rlegros@villes-cyclables.org



Calendrier



9 juin

Lancement lors du
Salon européen de
la mobilité 2022



juin–oct.

Veille et recherche
de candidats



15 Octobre

Fin des inscriptions



Fin novembre

Tenue du jury



13 Décembre

Cérémonie de
remise des prix



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Si vous avez des questions

[RLEGROS@VILLES-
CYCLABLES.ORG](mailto:RLEGROS@VILLES-CYCLABLES.ORG)